L'ORNEMENTATION FLORALE DES GARES.

Le concours des gares fleuries organisé cette année par la S.N.C.B. a permis de constater une nouvelle fois qu'un grand nombre de chefs de gare de notre réseau ferré ont, par leur esprit de création et par des soins assidus, réussi à donner aux installations qu'ils gèrent, un aspect riant et attrayant.

Beaucoup de concurrents ont obtenu avec des ressources limitées des effets décoratifs vraiment réussis. Des merveilles de bon goût furent réalisées par certaines gares.

Nous les en félicitons sincèrement.

Les mérites des lauréats sont d'autant plus grands que les conditions dans lesquelles ils se trouvent sont très diverses tant au point de vue du site que de la nature des terrains, du voisinage d'établissements industriels nuisant à l'épanouissement des fleurs, etc...

Juger les mérites des concurrents n'a pas dû être chose facile.

Nous donnons ci-dessous le palmarès des grands prix avec félicitations du Jury, des prix d'excellence et des prix d'honneur décernés en 1949. Il a été octroyé en outre 28 premiers prix, 68 deuxièmes prix et 86 troisièmes prix.

333 gares ont pris part à la compétition dont 3 hors concours.

En organisant les concours des gares fleuries, la S.N.C.B. est parvenue à éveiller parmi ses agents l'esprit du beau et à donner un aspect agréable aux installations accessibles aux voyageurs.

Grand prix avec félicitations du Jury :

Ex aequo : Jambes (Nord) - Merelbeke.

Prix d'excellence :

Evrehailles-Bauche - Godinne - Marche-les-Dames - Maret - Jeuk-Rosoux - Ruette.

Prix d'honneur :

Aisémont - Andenne-Seilles - Arlon - Braibant - Bruxelles (P.I.) - Clavier - Halanzy - Jesseren - Lustin - Marbehan - Mellier - Naninne - Natoye - St.Denis-Bovesse - Ste Marie - Signeulx - Thimister - Clermont.
